

communiqué de presse

Paris, le 1^e septembre 2021

Malakoff Humanis renouvelle son soutien à la Fédération française du Sport Adapté (FFSA) et salue les performances des athlètes de son Team à Tokyo

Un partenariat renouvelé pour 4 ans

Malakoff Humanis renouvelle son partenariat avec la **Fédération française du Sport Adapté** (FFSA)¹ visant à développer la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Le double objectif de ce partenariat est de changer le regard sur le handicap grâce au sport et de favoriser la pratique sportive comme vecteur d'intégration sociale.

Partenaire de la FFSA depuis 2013, Malakoff Humanis renouvelle son engagement jusqu'en 2024. Concrètement, il s'agira de développer l'activité physique pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique et de promouvoir le « sport santé » et les espaces de prévention santé. Ce partenariat permettra notamment d'organiser des journées « sport pour tous » dans les établissements médicaux-sociaux afin de faire découvrir des activités ludiques et sportives encadrées intégrant notamment un dispositif spécifique « sport et autisme ».

Des opérations de soutien seront également élaborées avec le Centre national d'accompagnement éducatif, social et professionnel des sportifs de haut niveau de la FFSA (organisation de bilans de compétences, recherche de futurs employeurs sur tout le territoire), et à travers le soutien médical auprès des sportifs de haut niveau (suivi médical, éligibilité et classification, encadrement sanitaire, matériel médical, COVID) dans la perspective des Global Games 2023 (Jeux mondiaux pour les athlètes déficients, autistes et trisomiques) qui se dérouleront à Vichy, un an avant les Jeux de Paris.

5 athlètes du Team Malakoff Humanis à Tokyo

Malakoff Humanis soutient exclusivement des athlètes en situation de handicap : 23 sportifs ont ainsi été ainsi accompagnés depuis 2009. En 2013, Le Groupe créé un Team dédié. Il compte aujourd'hui douze membres² dont cinq ont été sélectionnés à Tokyo. Trois d'entre eux ont déjà été récompensés.

- **Angélina Lanza** (para athlétisme) - sélectionnée pour le saut en longueur et le relais universel ;

¹ La Fédération française du Sport Adapté propose des activités physiques et sportives aux personnes touchées par un handicap physique, moteur ou sensoriel. Elle compte plus de 65 000 licenciés et propose plus de 60 disciplines sportives de loisirs et de compétition. Son rôle est d'assurer le développement de la pratique sportive pour tous pour le maintien en bonne santé, le développement des capacités personnelles et une meilleure intégration sociale. Elle accompagne et développe également le sport de haut niveau.

² **Arthur Bauchet** (para ski alpin) / **Angélina Lanza** (para athlétisme) - sélectionnée pour Tokyo pour le saut en longueur et le relais universel / **Alex Portal** (para natation) - sélectionné pour Tokyo pour 100 mètres Papillon, le 100 mètres Dos, le 200 mètres 4 nages et le 400 mètres Nage Libre / **Mandy François-Elie** (para athlétisme) - sélectionnée pour Tokyo pour le 100 mètres, le 200 mètres et le relais universel / **Mathieu Bosredon** (para cyclisme - handbike) / **Lou Braz-Dagand** (para ski alpin - ski fauteuil) / **Lucie Hautière** (para tennis de table) / **Thomas Civade** (para ski alpin) et son guide **Kerwan Laromet** / **Enzo Giorgi** (para escrime) / **Lucas Crêange** (para tennis de table) - sélectionné pour Tokyo pour le simple messieurs / **Nantenin Keita** (para athlétisme) - sélectionnée pour Tokyo pour le 400 mètres

- **Alex Portal** (para natation) - sélectionné pour le 100 mètres papillon, le 100 mètres dos, le 200 mètres 4 nages et le 400 mètres nage libre
 - ⇒ *2^e place au 200 mètres 4 nages – catégorie S13*
 - ⇒ *3^e place au 400 mètres nage libre – catégorie S13*
- **Mandy François-Elie** (para athlétisme) - sélectionnée pour le 100 mètres, le 200 mètres et le relais universel
 - ⇒ *3^e place au 200 mètres - catégorie T37*
- **Lucas Créange** (para tennis de table) - sélectionné pour le simple messieurs
 - ⇒ *3^e place pour le simple messieurs – catégorie classe 11*
- **Nantenin Keita** (para athlétisme) - sélectionnée pour le 400 mètres, collaboratrice du groupe Malakoff Humanis dont les compétitions débuteront le 2 septembre.

Un acteur engagé en faveur du Handicap

Au-delà de son action autour du sport et du handicap, le Groupe agit depuis de nombreuses années, par le biais de **la Fondation Malakoff Humanis Handicap**, pour l'accès à l'emploi et à la santé des personnes en situation de handicap. Créeée en 2013, la Fondation s'appuie sur un comité d'experts, composé de professionnels de l'emploi et de la santé et d'acteurs du monde associatif, pour identifier des projets innovants, soutenir des expérimentations et permettre le développement de dispositifs pertinents sur l'ensemble du territoire.

Pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, la Fondation s'appuie également sur les travaux de son observatoire, lieu unique d'analyse et de prospective, dont l'objectif est de faire progresser le taux d'emploi des personnes en situation de handicap. A la fois espace de recherche et lieu de travail collaboratif, l'observatoire réunit associations et entreprises autour de cet enjeu commun.

Pour renforcer ses actions, Malakoff Humanis a inauguré en juin dernier **la Chaire Handicap, Emploi et Santé au Travail** de l'Université Paris Est Créteil (UPEC) dont elle est mécène. L'objectif de cette chaire est d'améliorer l'accès, l'inclusion, la qualité de vie au travail des personnes en situation de handicap, et, plus largement, de favoriser la gestion accueillante de la diversité et des vulnérabilités dans le monde professionnel.

La Chaire propose un ambitieux programme pédagogique et scientifique pluridisciplinaire pour concevoir et mettre en œuvre des solutions nouvelles, favorisant l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap. Elle fédère un large réseau associant pouvoirs publics, professionnels de l'insertion et du maintien en emploi, acteurs de soins et de réadaptation, entreprises et associations.

Les actions de la Chaire s'articuleront notamment autour de la conception de nouvelles formations à destination des personnes en situation de handicap et du collectif de travail (référents handicap, recruteurs, managers, services de santé...), de la création d'outils de veille et d'anticipation des situations de désinsertion professionnelle s'appuyant sur l'intelligence artificielle pour favoriser le maintien en emploi et de la conduite de programmes de recherche innovants.

Une politique d'inclusion ambitieuse

Malakoff Humanis, est l'une des premières entreprises à s'être engagée dans une démarche d'insertion, de formation et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En 2019, puis en 2021, le Groupe s'est vu décerner le **Label Alliance**. Ce label, attribué par l'Afnor, valorise l'engagement de Malakoff Humanis dans la prévention des discriminations, le respect de l'égalité des chances et la promotion de la diversité dans la gestion de ses ressources humaines. Il valorise également l'engagement du Groupe et de ses collaborateurs à respecter l'égalité entre hommes et femmes. Dans le secteur de l'assurance, Malakoff Humanis est le premier groupe de protection sociale à avoir obtenu le label Alliance.

Enfin, le Groupe met en œuvre une démarche volontariste d'insertion et de maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap qui se traduit par **un taux d'emploi de 7,60 %**.

Ces actions illustrent la mobilisation de Malakoff Humanis sur le sujet du Handicap qui est aussi l'un des quatre piliers de l'engagement³ du Groupe pour une société plus inclusive.

Contacts Presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30
elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

IMAGE 7

Isabelle de Segonzac : +33 6 89 87 61 39
isegonzac@image7.fr
Franck Pasquier : +33 6 73 62 57 99
fpasquier@image7.fr

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec près de 7 Mds d'€ de fonds propres, plus de 400 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 38,3 Mds€ d'allocations à 6 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de 600 000 entreprises et 6 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160M d'€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

 @MalakoffHumanis

³ Grâce à son modèle redistributif, Malakoff Humanis consacre près de 160 millions d'euros pour accompagner les personnes en situation de fragilités, soutenir l'innovation sociale, soutenir des actions de sensibilisation et de mécénat, investir dans la recherche, des start-ups et des projets associatifs autour de quatre engagements : le cancer, le handicap, les salariés aidants et le bien vieillir.